

au lycée de Besançon ; et, après avoir été maître d'études, il fut reçu en 1848 à l'Ecole normale supérieure. Il a raconté avec émotion quelle impression puissante fit sur lui le cours de chimie de Jean-Baptiste Dumas à la Sorbonne : le dimanche où il sortait de l'école, il passait une partie de sa journée à travailler avec le préparateur de Dumas qui lui apprenait à répéter et à faire lui-même les expériences de chimie qu'il avait vues au cours public. Le père de Pasteur fut obligé d'écrire à l'un des camarades d'école de son fils pour le charger de veiller à son *immodération pour le travail*.

A sa sortie de l'école, Louis Pasteur resta à l'Ecole normale en qualité d'*agrégé-préparateur*. C'est la première fois qu'apparaît cette fonction, qui permet à des jeunes gens ayant terminé leurs études et prêts à être des maîtres pour l'enseignement des lycées, de rester deux ou trois ans dans un laboratoire où ils ont comme fonction principale, sinon unique, de *travailler*, de s'exercer à des recherches scientifiques, de faire l'apprentissage du métier de savant : L'institution définitive des *agrégés-préparateurs* est postérieure de quelques années. C'est Pasteur qui, plus tard, sous-directeur de l'Ecole normale, fit régulariser et définitivement établir cette institution, d'une importance capitale pour la science française.

Préparateur à l'Ecole, il s'adonna à des recherches de cristallographie. Sur les acides tartriques *droit et gauche*, il fit, pour la première fois, l'observation de l'étroite relation qui existe entre la forme cristalline d'un sel et les propriétés optiques de sa solution. Le grand minéralogiste Mitscherlich était resté préoccupé de l'énigme, qu'il n'avait pas réussi à déchiffrer, et c'est en réfléchissant sans cesse à cet aveu d'impuissance de Mitscherlich, que le jeune Pasteur se trouva conduit à cette belle découverte.

L'idée du rôle des organismes infiniment petits dans les réaction physico-chimiques entre dès lors dans l'esprit de Pasteur, et cette idée devait diriger toute son œuvre. Peut-être eût-il pourtant continué à poursuivre ses études abstraites d'optique cristalline et de physique moléculaire, s'il n'eût trouvé le *milieu* où cette idée devait germer.

Ce milieu, ce fut la Faculté des sciences

de Lille. Il y fut envoyé comme doyen, avec mission de l'organiser, en 1854. Il avait trente ans. Dans ce milieu actif, il se trouva en relations avec les industriels qui vinrent faire appel à son autorité et à sa science : et c'est à la fois au laboratoire de chimie industrielle de la Faculté et dans la distillerie de J.-U. Bigo-Tilloy, que furent poursuivis les premiers travaux de Pasteur sur la levure de bière et son rôle dans la fermentation alcoolique.

Rappelé en 1855 à l'Ecole normale, comme sous-directeur, il y poursuivit la suite de ses travaux jusqu'en 1888, époque à laquelle il s'installa à l'Institut de la rue Dutot.

Les premières années de son séjour à Paris furent occupées par la grande querelle de la "génération spontanée". Avec une rigueur de méthode qu'avaient seules jusque-là, semble-t-il, les sciences abstraites, ainsi que l'a justement rappelé, à l'Académie, M. Cornu, avec une étonnante vigueur de polémique, et parfois aussi une dureté impitoyable à l'égard de la mauvaise foi, M. Pasteur eut définitivement raison de ses adversaires, Pouchet, Joly et Musset, et prouva que, dans tous les cas où l'on voit apparaître la vie sous forme de fermentation dans un liquide ou dans un milieu quelconque organisé, c'est qu'on y a apporté de l'extérieur un germe de vie : la vie ne s'y développe pas spontanément.

Puis vinrent les études sur les vins, sur les maladies des vers à soie, sur la bière, les études sur les maladies des bestiaux, sur le charbon ; enfin la découverte de la prophylaxie de la rage, qui devait faire de son nom le plus populaire de l'univers.

(à suivre.)

Cent deuxième conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'Ecole normale Jacques-Cartier, tenue le 30 et le 31 janvier, 1896.

(Suite)

M. le Président présente alors l'adresse suivante à l'hon. G. Ouimet, ex-surintendant de l'Instruction publique :